



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 26 AOÛT 2025**

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville tiendra une séance extraordinaire mardi 26 août 2025, à 19 h 00, à la salle du conseil (390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville).

À l'ordre du jour :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Appui d'une demande d'autorisation à la CPTAQ
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur l'appui d'une demande d'autorisation à la CPTAQ.

Vous pouvez également faire parvenir vos questions à la directrice générale par courriel à l'adresse : [info@saintbernarddemichaudville.qc.ca](mailto:info@saintbernarddemichaudville.qc.ca) avant 16h30 le jour de la séance.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville,  
Ce 20e jour du mois d'août 2025.

Lorry Herbeuval  
Directrice générale et greffière-trésorière



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**

**CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC**

**Objet :**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 26 AOÛT 2025  
POUR L'APPUI D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ**

Je soussignée, Lorry Herbeuval, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Pie, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité (<http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/>), entre 10 h 00 et 10 h 30, le 20 août 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 août 2025.

Lorry Herbeuval  
Directrice générale et greffière-trésorière